

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

5^{ème} REUNION DE 2008

Séance du 17 novembre 2008

CG 08/5^{ème}/VI-06

VOEU RELATIF AU MAINTIEN DU SERVICE PUBLIC POSTAL

Présenté par l'ensemble des groupes du Conseil Général
de Tarn-et-Garonne

LE CONSEIL GÉNÉRAL

- Réaffirme son attachement au service public postal ;
- Souhaite que soit maintenue l'organisation territoriale actuelle ;
- Apporte son soutien aux 29 Maires aujourd'hui concernés, à l'Association des Maires de Tarn-et-Garonne et au Collectif d'élus, dans leur action pour la défense du service public postal ;
- Souhaite qu'un dialogue constructif puisse s'ouvrir et qu'en attendant, comme l'a affirmé le Président national de la Poste quand il a reçu les Parlementaires du Tarn-et-Garonne, aucune mesure ne soit prise qui porterait atteinte aux engagements et aux assurances qui leur ont été donnés quant au maintien de la qualité actuelle du service public.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,